

Groupe de travail de l'UBRAF

Compte rendu - Cinquième réunion - 28 septembre 2021

Points de suivi :

- *Les membres du groupe de travail enverront leurs commentaires complémentaires sur le projet de rapport du groupe de travail de l'UBRAF avant le 1er octobre 2021.*
- *Le Secrétariat partagera le projet de compte-rendu et programmera le prochain appel.*

1. Accueil et réflexions de la présidence

- Le président a souhaité la bienvenue aux membres du groupe de travail Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) au cinquième appel et a apprécié leur engagement et leur soutien dans le développement du nouvel UBRAF ainsi que le travail du Secrétariat relatif à la nouvelle version des documents préliminaires de l'UBRAF. Quelques membres n'ont pas pu participer à la réunion, mais ont fait part de leurs commentaires par d'autres voies.
- L'ordre du jour de la réunion a été présenté et adopté.

2. Approbation de la note pour le compte rendu du quatrième appel

- Le projet de compte rendu a été approuvé sans commentaires et sera publié sur le site web de l'ONUSIDA.

3. Aperçu des commentaires finaux, des révisions et des clarifications : UBRAF 2022-2026 et projet de budget et plan de travail pour 2022-2023 par le Secrétariat et le Président

- Le Secrétariat a apprécié toute la richesse des commentaires reçus malgré le délai serré et a fourni une mise à jour à son travail pour les intégrer et compléter certaines sections dans la nouvelle version des deux documents de l'UBRAF, résumés comme suit :
 - **UBRAF 2022-2026** : Une référence aux preuves des inégalités/écarts/défis dans les priorités régionales pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale a été ajoutée et il a été réaffirmé que, dans toutes les régions, tous les aspects du travail du Programme commun sont alignés sur les priorités nationales et mis en œuvre en étroite collaboration avec les pays.
 - **Budget et plan de travail 2022-2023** :
 - Des définitions et une terminologie plus cohérente, alignées sur la stratégie mondiale de lutte contre le sida, ont été utilisées. Certains organismes contributeurs ont été ajoutés.
 - Il a été réaffirmé que, pour tous les résultats dans toutes les régions, le Programme commun travaillerait avec les pays, les communautés, notamment les réseaux de personnes vivant avec le VIH, les populations clés, les jeunes, les femmes, la société civile, les partenaires et autres parties prenantes clés. La liste des autres partenariats clés s'ajoute à ce principe.

- Pour le domaine de résultats 8 sur le financement intégral de la riposte au VIH, une référence aux données sur les inégalités/écarts/défis et autres partenariats importants liés au financement consécutif à la COVID a été ajoutée.
 - Certaines parties des textes ont été reformulées dans un « langage plus orienté vers l'action » et les « réalisations attendues » ont été formulées comme étant des « domaines d'intervention ».
 - Certaines données budgétaires ont été mises à jour et des références au budget 2020-2021 et aux rapports financiers ont été ajoutées.
- Le Secrétariat a également fourni des clarifications concernant d'autres questions soulevées par les membres. Tout d'abord, les populations clés constituent partout une priorité, mais il serait difficile d'ajouter plus de spécificités dans ce document mondial de haut niveau, étant donné la grande diversité inter- et intra-régionale des profils et des besoins des populations clés. Deuxièmement, le nouvel UBRAF représente une opportunité et un outil permettant de favoriser le changement par le biais d'initiatives stratégiques mondiales sélectionnées qui ont un effet de levier et apportent une valeur ajoutée aux pays. Troisièmement, les liens avec les objectifs mondiaux de lutte contre le sida pour 2025 auxquels le Programme commun contribuera principalement sont inclus, mais ne doivent pas être confondus avec les objectifs et les étapes connexes qui seront définis dans le cadre de l'élaboration prochaine d'indicateurs UBRAF axés sur la performance du Programme commun. Quatrièmement, les enveloppes pays contribuent aux plans nationaux communs des Nations Unies sur le VIH qui reflètent la contribution collective des Nations Unies à la riposte nationale au VIH et sont définis en consultation avec les autorités nationales, les communautés et les autres parties prenantes afin de répondre au mieux au contexte et aux besoins nationaux. Les enveloppes pays sont censées être innovantes et jouer un rôle de catalyseur, et sont complétées par d'autres financements des Coparrainants et du Secrétariat.
 - **Budget** : le Secrétariat a expliqué que la proposition de budget soumise au CCP et que l'on espère mobiliser est de 210 millions USD (pour 2022), soit une réduction de 13 % par rapport au budget approuvé actuel. En outre, trois scénarios de financement ont été élaborés (210 millions, 187 millions et 170 millions d'USD), reflétant ainsi une conjoncture financière difficile. Un dialogue sur le financement stratégique aura lieu à la mi-novembre 2021 et permettra, nous l'espérons, de clarifier le niveau attendu des ressources pouvant être mobilisées. Afin d'améliorer à la fois la transparence et la redevabilité, un membre a demandé que soit partagée une ventilation détaillée du budget par types de dépenses du CCP. Cependant, étant donné que le délai est court et que la demande n'a pas été anticipée, le Secrétariat a expliqué qu'il faudra plus de temps pour répondre à la demande et a fait référence aux rapports financiers annuels détaillés soumis au CCP de juin qui indiquent les dépenses de l'année précédente par catégories de coûts (conformément aux normes comptables internationales du secteur public) et qui pourraient servir d'indication pour le nouveau budget. Enfin, certains membres ont suggéré qu'il serait utile d'inclure les hypothèses/paramètres sous-jacents utilisés pour renseigner le tableau d'allocation budgétaire. Il a été précisé que la méthodologie était une combinaison des principes directeurs de la méthodologie d'allocation des ressources tels que décrits dans l'UBRAF 2022-2026 et des résultats, tout en considérant également le niveau de financement pouvant être mobilisé de manière réaliste.
 - **Cadre de responsabilité** : le groupe de travail a apprécié les efforts déployés pour renforcer et clarifier les mécanismes de redevabilité. Il a souligné l'importance de rendre le cadre de redevabilité plus clair et a donc suggéré que les domaines d'interventions

attendues du Secrétariat soient plus spécifiques. Il a été précisé que les actions entreprises dans le cadre des fonctions du Secrétariat faisaient l'objet d'un rapport annuel sur¹. Il a également été suggéré de lier plus clairement les résultats/produits de l'UBRAF au budget et de concentrer les rapports sur les résultats plutôt que sur le processus. Le Programme commun a en outre expliqué les efforts déployés pour trouver le juste équilibre entre le fait de se concentrer sur le rôle de catalyseur du programme commun et d'être plus ambitieux, sans empiéter sur les responsabilités des États membres et des autres parties prenantes. Il a été reconnu que la définition de la redevabilité était complexe, c'est pourquoi le développement de l'indicateur devait être fait avec soin.

- **Interventions auprès de populations clés** : les membres du groupe de travail ont souhaité savoir comment le budget et plan de travail 2022-2023 pourrait être plus réactif et plus souple, notamment dans les pays qui ne sont pas considérés comme des pays prioritaires mais qui sont tout de même confrontés à une augmentation des infections par le VIH. Le Programme commun a souligné que la pandémie de COVID-19 avait fait naître diverses méthodes de travail innovantes, notamment pour soutenir les pays, qui pourraient être exploitées. D'autres approches seront explorées et étendues en étroite collaboration avec le gouvernement et les communautés, comme le soutien continu des bureaux régionaux/mondiaux, le soutien entre pairs et la collaboration Sud-Sud.

4. Rapport du groupe de travail de l'UBRAF, réflexions et recommandations

- **Rapport du groupe de travail au CCP** : le Président a informé les membres qu'un bref rapport sur l'étendue du travail, le processus et le résumé des discussions et des recommandations du groupe de travail de l'UBRAF devait être soumis au CCP avant le 29 octobre 2021. Il a été rédigé par le Secrétariat et revu par lui et s'est principalement basé sur les termes de référence et les notes de compte rendu des réunions du groupe de travail. Il a été précisé que ce rapport était un document de séance du Secrétariat au CCP plutôt qu'un rapport du groupe de travail. Cependant, les membres doivent apprécier la façon dont leur travail est présenté et ont donc été invités à faire part de leurs commentaires avant le 1er octobre 2021. La version finale sera ensuite publiée.
- **Déclaration du président au (pré-)CCP** : Le président a été invitée à faire une déclaration reflétant le travail du groupe de travail lors du pré-CCP et du CCP lui-même. Il a expliqué qu'elle préférerait se concentrer sur des messages tournés vers l'avenir, notamment sur la manière dont le Programme commun pouvait continuer à être pertinent et à tirer parti de ses compétences essentielles (par exemple, en tant qu'organisme chef de file de la collecte de données), sur la manière dont le cadre de redevabilité était un important projet en cours, en précisant que l'ONUSIDA était un leader mondial de la riposte au VIH mais qu'il n'en portait pas l'unique responsabilité, sur l'importance de réexaminer en permanence la répartition des tâches entre les Coparrainants et, enfin, sur le fait que la riposte au VIH à l'échelon des pays devait être clairement positionnée dans le contexte de la COVID-19 et des réformes nationales plus larges en matière de santé. Les membres du groupe de travail ont accueilli favorablement ces points et certains membres ont suggéré de refléter également l'importance pour le Programme commun de catalyser les réponses d'urgence et la demande d'une ventilation des dépenses par le Secrétariat.

5. Appréciation

¹ [PCB48_2016-2021_UBRAF_PMR_Organizational_Report_FR.pdf \(unaids.org\)](#)

- Le Secrétariat a exprimé sa gratitude pour le remarquable dévouement du groupe de travail, son travail, ses commentaires très utiles, mais aussi sa réactivité et sa patience dans des délais souvent serrés. Les membres du groupe de travail et le secrétariat ont également exprimé leur appréciation au président pour sa présidence très diligente et consciencieuse, qui a rendu le groupe plus participatif, et pour son expertise. Le large éventail de compétences et d'origines des membres s'est avéré très précieux, apportant des perspectives diverses à la discussion. Tout le travail accompli par les membres du Programme commun a également été apprécié.

6. Prochaines étapes - Récapitulatif et perspectives

- Le Secrétariat a présenté un récapitulatif et un calendrier indiquant que le travail à venir jusqu'au CCP de décembre serait principalement centré sur la clarification de l'espace entre les domaines de résultats et les domaines d'interventions et l'élaboration d'indicateurs de performance associés.
- Les dates importantes à venir sont le 29 septembre pour le pré-CCP et le 6 octobre pour les réunions du CCP, auxquelles tous les groupes de travail sont encouragés à participer en tant qu'observateurs.
- Les membres du groupe de travail ont été invités à faire parvenir leurs commentaires sur le projet de rapport du groupe de travail par courrier électronique, le 1er octobre 2021 au plus tard.
- **Prochaine réunion** : la date de la sixième réunion sera communiquée ultérieurement.

7. Conclusions

- Le président et le secrétariat ont remercié les membres du groupe de travail pour leur grand engagement ainsi que leur précieuse contribution et ont reçu leurs réactions et commentaires sur le rapport du groupe de travail par courriel.